



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ecoles nationales superieures de chimie

Question écrite n° 51110

Texte de la question

M. Pierre Delmar attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la possibilité de voir supprimer l'École nationale supérieure de chimie de Montpellier aux fins d'une fusion avec l'Institut supérieur d'ingénieurs de Montpellier, au sein de l'université Montpellier-II. L'inquiétude est grande chez les étudiants de cette école sur la valeur de leur diplôme et de son éventuelle dépréciation. Il le remercie de bien vouloir lui apporter des précisions sur cette fusion éventuelle dont l'initiative appartiendrait à la direction générale des enseignements supérieurs.

Données clés

Auteur : [M. Delmar Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51110

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1992